

INFORMATION SANITAIRE : PECHE A PIED RECREATIVE DES COQUILLAGES



Département Santé Environnement



Commune : LANGROLAY-SUR-RANCE
Lieu : Pointe du Châtelet
Coquillage suivi : Moules (*Mytilus galloprovincialis*)

Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

SITE DECONSEILLE
Pour la pêche à pied récréative des coquillages

RISQUE SANITAIRE FORT ET REGULIER

Localisation / Environnement

Situé au niveau de la Pointe du Châtelet à Langrolay-sur-Rance, ce point a été créé fin 2002 pour suivre la qualité sanitaire des coquillages non fouisseurs dans cette zone de la Rance. Il est sous l'influence des petits ruisseaux côtiers situés à proximité. Au printemps, la présence de l'algue toxique *Alexandrium minutum* peut accroître le risque sanitaire.

Evolution des résultats d'analyses bactériologiques

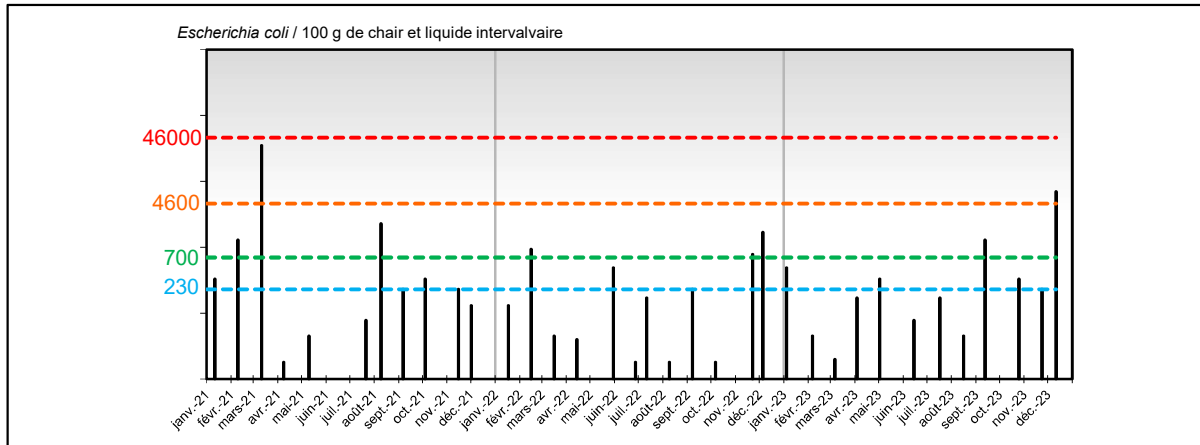


Tableau de répartition des résultats

Paramètre	Escherichia coli / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	21	6	6	2	0
Fréquences	60,0%	17,1%	17,1%	5,7%	0,0%

Conclusion

Des pics de mauvaise qualité sanitaire peuvent être observés en saison hivernale. Les périodes pluvieuses sont à éviter. La pêche à pied y est déconseillée sauf en juillet et en août où elle est interdite pour raison administrative.

La consommation de coquillages ne peut être considérée comme sans risque pour la santé. La cuisson ne peut que réduire ce risque sans pour cela le supprimer.